



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 81542

## Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les conséquences de la réforme de l'assurance maladie pour les retraités de l'artisanat. En effet, la multiplication des déremboursements des médicaments, l'augmentation des prestations de santé dans le secteur libéral, la baisse du pouvoir d'achat conduisent un grand nombre de retraités à renoncer à la couverture maladie complémentaire. L'accès aux soins devient de plus en plus difficile pour les plus défavorisés alors que la solidarité et l'égalité étaient des principes fondateurs de notre système sécurité sociale. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir examiner les propositions de déduction fiscale des cotisations effectuées par les retraités artisans au titre d'une complémentaire maladie.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Thien Ah Koon](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81542

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 2005, page 11735

**Question retirée le :** 4 juillet 2006 (Fin de mandat)